Jean-Baptiste André Godin à Maxime Lecomte, 8 juillet 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation1 p. (353r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Maxime Lecomte, 8 juillet 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50754

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction8 juillet 1882
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireLecomte, Maxime (1846-1914)
Lieu de destinationAmiens (Somme)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméSur l'affaire du duc de Padoue. Godin explique à Lecomte que le duc de Padoue lui a intenté un procès pour un mur qu'il a construit avec autorisation préfectorale au bord d'un bras de l'Oise, qu'il a gagné le procès le procès devant le juge de paix de Guise, mais que le duc fait appel du jugement devant le tribunal de Vervins. Il demande à Lecomte s'il veut bien plaider pour lui dans l'affaire et si son avoué Falaize peut lui envoyer les pièces.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Construction, Procédure (droit)
Personnes citées

- Arrighi de Casanova, Ernest (1814-1888)
- Falaize, Alfred (1843-1933)

Lieux cités

- Guise (Aisne)
- Oise (cours d'eau)
- Vervins (Aisne)

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50754?context=pdf

353

Paris 6 Janvier 1912

Monsieur

J'ai fait construire, sur un des bras de l'Oise, sur mon de grai, après autorisation du Préfet. Cela m'a valu un procès de la part de M le comte de Padoue. Il élève la prétention que j'ai porté atteinte à ses droits comme propriétaire d'usine.

J'ai gagné ce procès, en possessoire, devant M. le Juge de Paix de Creil. M. de Padoue appelle du jugement devant le Tribunal de

S. Comte avocat à Pontoise.

Verrons.

Je viens vous prier de me dire si vous voulez bien plaider cette affaire pour moi, et ce que j'ai à faire au sujet des communications de pièces qui vous sont nécessaires.

Je pourrai, du reste, aussitôt votre réponse, dire à M. Valiège, mon avoué à Versailles, de vous les envoyer.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance de toute ma considération.

Lucien